

premier ministre lorsque, s'éveillant par un beau jour de l'an, au matin, il décidait que notre armée serait portée à 500,000 hommes et cela, avant que cet acte fut ratifié par les représentants du peuple. Ceci ne serait pas toléré dans un autre pays constitutionnel. Il doit y avoir une marge entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif et cette marge est la sauvegarde des droits du peuple. Lorsqu'un gouvernement s'arroge le droit de gouverner d'une façon aussi absolue et arbitraire, lorsque le peuple ne compte plus pour rien, comme c'est le cas dans ce pays depuis deux ou trois ans, le sort du pays est certainement menacé et il est bon que le peuple s'éveille et constate où il en est rendu.

Certains de mes collègues ont parlé de la condition dans laquelle se trouve la province de Québec au sujet de ce projet de loi. Il est sûr que ce projet de loi ne rend pas justice à notre province parce qu'elle s'est toujours tenue à l'écart des extravagances et des organisations financières de MM. Mackenzie et Mann. Le Manitoba a garanti des obligations pour la somme de \$24,059,446; l'Alberta, pour la somme de \$35,349,000; la Saskatchewan, \$18,590,000; Ontario, \$7,860,000; la Colombie-Anglaise, \$47,965,000 et la population de la province de Québec, que je représente, de concert avec mes collègues, est appelée à venir payer elle aussi, sa part des divers montants que les diverses provinces du Dominion ont assumés comme étant leur dette, alors que nous, nous nous sommes tenus à l'écart de toutes ces entreprises. Il y a évidemment une parenté entre ce projet de loi, celui de la conscription et celui de coalition que l'on nous propose depuis quelques semaines dans ce pays. Les magnats qui sont en arrière du projet du Nord-Canadien, qui y sont intéressés, qui sont dans la coalition, sont ceux qui crient avec le plus de vigueur pour la mise en opération et l'imposition de la conscription; il en est de même de sir Clifford Sifton, ce chevalier d'aventures de la finance et de la politique. Nous aurons donc au Canada ce que nous pourrions appeler le coup du Nord-Canadien, comme la France a eu le coup du Panama, et comme nous avons eu le coup du Pacifique-Canadien. C'est le coup de la dilapidation du Trésor public, et c'était notre devoir de faire la lutte jusqu'à ce que le Gouvernement impose la loi de clôture et nous force ainsi de clore les discours.

Une dernière remarque encore, monsieur le président, car vous semblez regarder attentivement le chronomètre, et plusieurs dé-

putés de l'autre côté sont allés plus loin, et m'ont fait remarquer que mon temps était fini.

Je tiens à mentionner le fait que le pays assume les obligations du Nord-Canadien, c'est-à-dire s'endette pour une somme de \$600,000,000, et que, cependant, nous laissons la propriété entre les mains de MM. Mackenzie et Mann. Voici des hommes qui ont bâti un chemin de fer, grâce à l'ordre du Gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des municipalités canadiennes; qui ont mené cette entreprise sur le bord de la faillite, et viennent aujourd'hui dire: nous ne sommes plus capables de faire fonctionner notre chemin de fer, nous sommes en banqueroute.

Le Gouvernement, après avoir fourni les fonds, et après avoir vu les provinces du pays et les municipalités qui, après tout, sont le peuple canadien, faire l'avance des fonds qui ont servi à construire le chemin de fer, est obligé d'acquiescer la propriété provenant de l'emploi de ces deniers, après que MM. Mackenzie et Mann s'en sont servis pour édifier une fortune scandaleuse, nous allons laisser à Mackenzie et Mann l'administration de la propriété qu'ils ont mise en faillite. Ils ont établi un système qui leur a permis d'exploiter toutes les ressources du pays; ils ont mis la main sur tout ce que le pays pouvait rapporter et produire; ils ont acheté des journaux quand ils ont eu besoin d'en avoir; ils ont aidé à la formation des gouvernements; ils ont choisi des ministres. Tout le monde sait que c'est la vérité, ce n'est pas une rumeur de coin de rue; tout le monde le sait ici, dans le pays, leur influence a été prodigieuse, ils sont plusieurs fois millionnaires et nous allons continuer, après les avoir enrichis, à leur laisser l'administration de ce qui sera notre propriété.

Il me semble élémentaire que le Gouvernement aurait dû dire à sir William Mackenzie et à sir Donald Mann: si vous avez tellement confiance dans votre entreprise, faites comme sir Donald Smith, M. Stephens, et ce que les autres constructeurs du Canadien du Pacifique ont fait: mettez dans votre entreprise vos propres millions, aidez l'entreprise vous-même et ne venez pas nous demander de la sauver, alors que c'est vous qui l'avez mise en faillite, après être devenus millionnaires.

Monsieur le président, je n'abuserai pas davantage de votre bienveillance, je pourrais dire comme mon honorable ami le député de Saint-Jacques (M. L. A. Lapointe) que si nous sommes bâillonnés dans le Par-